

Monsieur le Député,
Madame la Conseillère départementale,
Madame, Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Chères Chevrolines, chers chevrolins,

Après la trêve de Noël et nos traditionnelles fêtes de fin d'année, cette cérémonie des vœux est toujours un grand rendez-vous. Un moment qui nous rassemble, qui revient en images sur l'année passée. Un moment pour partager les projets prévus en 2025 et pour mettre à l'honneur l'engagement de Chevrolines et Chevrolins.

Mais avant toutes choses, permettez-moi de vous souhaiter une très belle année 2025. Je vous souhaite à chacune et chacun la santé, mais aussi le bonheur auquel nous aspirons toutes et tous.

J'adresse à l'équipe municipale mes meilleurs vœux, ainsi qu'à vos familles. A vous aussi, je vous souhaite la santé et l'accomplissement dans vos missions. Votre soutien et votre loyauté sont une force collective qui m'est indispensable dans l'exercice de mes fonctions. Très sincèrement, je vous en remercie.

Très belle année également au Conseil municipal des enfants, au Conseil des sages, à tous les responsables et bénévoles de la vie locale et associative, ou encore à tous les acteurs qui s'investissent dans notre commune.

Bien évidemment, je souhaiterais tellement qu'en cette nouvelle année, les conflits cessent et que l'esprit de responsabilité gagne toute la classe politique française.

Nous vivons une période instable et critique au plan national comme international. Plus que jamais les institutions locales assurent protection et solidité face aux crises à répétition. Le Congrès des Maires de France s'intitulait à juste titre « Les communes... Heureusement ! ».

Effectivement, nos communes et leurs intercommunalités ne cessent d'apporter tous les services publics à la population. Elles œuvrent au quotidien pour la qualité de vie et garantissent une attention, une proximité en cas de difficultés.

Nos communes sont des petites patries. A chaque crise, elles sont là auprès de leurs concitoyens, à la fois résilientes et porteuses d'avenir en investissant pour toutes les générations.

Tout cela avec des budgets en équilibre, contrairement à l'Etat incapable de se réformer et dépensant l'argent des générations à venir.

La dette de la France était de 30 milliards d'euros en 1974 ; elle est passée à 3300 milliards en seulement 50 ans. Dont 1300 sous le Président actuel et ce n'est pas quité.

Oui, cela m'inquiète car cette dette française nous rend vulnérable, faible. Elle nous met à la merci du moindre chantage de nos créditeurs. Nous perdons souveraineté et indépendance au moment où les dangers qui pointent, exigent d'être fort.

Alors, oui, « Les communes... Heureusement ! » !

Depuis 2008, les crises se sont enchainées: celle des subprimes en 2008, celle des dettes publiques en 2010, les attentats terroristes de 2012 à 2015, le mouvement des Gilets jaunes en 2018, puis la crise Covid en 2020-2021 et depuis trois ans la guerre en Ukraine, la crise inflationniste et à nouveau le mur de la dette publique en France.

A chaque fois, les Maires de France et leurs Conseils municipaux ont été en première ligne : pour protéger, pour rassurer, pour servir et enfin pour maintenir les fondations de notre République.

A La Chevrolière, avec tout le Conseil municipal, nous nous sommes employés à préserver notre havre de paix, à toujours rester positifs et continuer de faire avancer harmonieusement notre commune. Quand notre environnement national et international s'assombrit, il est impératif d'apporter localement du soleil et de la stabilité.

Nous nous y efforçons tous ensemble : une équipe municipale soudée et engagée, des agents du service public dévoués, des acteurs locaux associations et entreprises mobilisés et des finances saines... voilà des atouts porteurs d'espérance et d'avenir.

C'est ainsi, que malgré ce contexte agité et cette conjoncture tumultueuse, nous avons pu conduire de belles opérations :

- Le Fabulieu a ouvert ses portes impasse des Jardins dans un espace neuf pour accueillir des jeunes en situation de handicap et pour apporter du répit aux familles.
- Toujours pour les enfants, le bâtiment annexe de l'école Couprie a été redistribué pour agrandir deux salles de classe et le terrain extérieur de jeux a été complètement rénové.
- Pour les plus jeunes encore, c'est l'école maternelle publique qui a été agrandie avec deux nouvelles classes. Cette opération sera inaugurée cet après-midi à 15h30. Vous y êtes toutes et tous conviés.

- Enfin, ce sont les deux rues du Docteur Grosse et du Sacré cœur qui ont été repensées pour la sécurité des enfants et des familles, ainsi que pour favoriser les déplacements à pied et à vélo.

Après concertation et vote d'un scénario en réunion publique, une démarche innovante d'expérimentation et de bilan partagé avec 439 participants au sondage, a été réalisée. Le régime de priorité du carrefour rue de Nantes a été revu, la zone 30 a été étendue et la signalétique renforcée.

Des parcs à vélos ont été mis aux écoles, à l'îlot mêmes et nous allons poursuivre leur déploiement en 2025.

Pour pratiquer chaque jour de l'activité physique, tout est mis en œuvre pour faciliter et rendre agréable la marche à pied.

Des cheminements ont été ouverts (impasse du Gué, entre le cimetière et l'impasse du Ruisseau). La liaison de la Thuillère a été sécurisée et celle entre la Landaiserie et Bergerac a été aménagée.

Un parcours de santé a été réalisé sur la coulée verte et un très joli passage hors du temps a été ouvert à Passay, le passage Saint Clair, réalisation 100% de nos agents.

En matière de voirie, la rue du Stade a bien avancé. Il reste la partie nord, mise en attente le temps des travaux de construction du petit immeuble.

Aussi, la chaussée et les accotements de la rue de Fablou ont été refaits à neuf, et des travaux de maintenance ont été menés sur tout le territoire communal.

Il en est de même pour notre parc communal, nous veillons à ce que l'entretien général et les grosses réparations soient assurés. Ainsi, des couvertures ont été remplacées sur l'école Béranger et sur l'un des commerces.

Cependant, la plus grande opération concerne la restauration de l'église Saint Martin. Elle représente le plus grand monument patrimonial de la commune, au cœur de notre bourg, au cœur de notre histoire, au cœur de notre identité. La première tranche est livrée, et la seconde engagée depuis l'automne.

Côté qualité de vie, plusieurs actions et investissements ont été menés :

- Le terrain B de football est équipé d'un arrosage, alimenté par un forage. Et un robot de tonte des deux terrains en améliorent la qualité ;
- Une aire de fitness a été inaugurée sur le complexe sportif ;
- La coulée verte a vu des aménagements nouveaux : cheminement, plateforme, plantations pour le plus grand plaisir de tous ;
- Enfin, une aire de camping-cars de 6 places a été ouverte à Passay.

Mais, 2024, cela a été aussi de nombreux moments de rencontre et de plaisirs avec les Ruralies, les Rives en fête, la fête des pêcheurs, la saison culturelle, les évènements associatifs et festifs, ou encore lors de notre marché de Noël.

Une nouvelle année a débuté depuis quelques jours.

Bien que nous restions prudents, la solidité de nos finances et la croissance de notre commune nous permet de poursuivre les investissements.

Alors, que va-t-il se passer en 2025 à La Chevrolière ?

Tout d'abord en matière de logements, le rythme d'urbanisation a été réduit comme beaucoup le souhaitent.

Pour autant, quelques opérations sont en préparation pour les prochaines années. Au premier trimestre, des démolitions bâtementaires rue de Nantes vont être menées pour un ensemble immobilier, qui va embellir notre entrée de ville.

Aussi, un permis d'aménager est à venir pour une extension en 2026 du quartier de Beausoleil vers le Chêne. Il permettra aux plus jeunes de pouvoir rester sur leur commune et de construire leur maison pour leur famille.

Par contre, le projet de futur quartier à la Michellerie sera réduit en superficie et en nombre de logements en raison d'une zone humide qui doit être préservée.

Pour ce qui est de la rénovation de notre patrimoine bâti :

- Un audit bâtementaire du Complexe sportif est en cours avant des travaux conséquents de réhabilitation ;
- L'ancien local du Crédit agricole va être rénové au rez de chaussée pour accueillir une activité de commerce ;
- Plusieurs toitures et huisseries vont être renouvelées : sur l'école Béranger, sur la partie terrasse du Grand Lieu et au complexe sportif ;

L'église Saint Martin verra sa façade Est complètement restaurée. Je remercie les donateurs et donatrices de leur générosité, ainsi que les mécènes. Ainsi, plus de 80.000 € de dons ont été collectés.

Une seconde campagne de souscription sera lancée à l'été pour pouvoir engager à l'automne 2026 la troisième tranche. Ainsi, nous espérons pouvoir terminer cette superbe restauration en 2027.

La conduite sur plusieurs années de cette opération d'ampleur nous aura permis de ne pas bloquer la réalisation nécessaire d'équipements publics.

En 2025, une salle de danse sera construite près de la petite salle du Grand Lieu. Elle permettra aux 150 jeunes de pouvoir pratiquer et de se changer dans de bonnes conditions.

Autre opération très lourde, c'est l'extension du restaurant scolaire pour un coût d'environ 2 millions d'euros. Un équipement qui accueille plus de 750 jeunes et adultes et qui offre des repas de qualité, faits maison par nos équipes avec de très bons produits.

Côté voirie, nous allons poursuivre la réfection de voies, l'entretien de réseaux pluviaux et l'ouverture de cheminements.

L'aménagement de la rue du Stade sera finalisé. La rue des Gas devrait être lancée, sauf si les branchements des nouvelles constructions n'étaient pas terminés. Dans ce cas, ce serait reporté en 2026, et les crédits prévus en 2025 seraient réorientés sur d'autres besoins.

Concernant les problèmes rencontrés sur le village de Passay, nous venons de recevoir le rapport définitif d'expertise. Sur cette base, nous allons réunir à la rentrée les avocats de toutes les parties en vue de parvenir à un accord pour relancer et terminer cette opération.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution du dossier, mais je renouvèle mes remerciements aux Passis pour leur patience.

En 2025, Grand Lieu communauté inaugurera la longue piste cyclable qui relie le bourg à Tournebride. Un parc qui accueille 85 entreprises et plus de 1800 emplois. Cette voie verte séparée de la route départementale sécurisera également les déplacements vélos et piétons des habitants de quinze villages : le Chêne, l'Aubinière, la Bastière, la Bourdinière, le Râteau, la Planche bru, les Basses haies, la Gestrie, le Bois clair, la Bûchetière, le Panveau, les Fosses blanches, la Freudière, les Huguetières et le Bon guéret.

Déjà, une première piste avait été réalisée par notre intercommunalité reliant nos deux communes avec Pont Saint Martin. Une voie fréquentée chaque jour, desservant le parc d'activités du Bois fleuri ainsi que six villages. Ce sont des investissements lourds, mais stratégiques, qui ont bénéficié de fortes subventions de nos partenaires Etat, Région et Département.

Anticipant la future piste vers Saint Philbert de Grand Lieu, nous avons mené la quasi-totalité des acquisitions. Les études préalables seront conduites en 2025 pour une réalisation sur la prochaine mandature.

Cette année, des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement vont être menés rue des Tulipiers et rue des Acacias, ainsi que le renforcement des postes de relevage de Beauséjour, de Tréjet et de la Chaussée.

Des études sont également en cours pour construire une station d'épuration neuve à la Grand Noë d'une capacité de 6750 équivalents habitants. Cette opération serait lancée par Grand Lieu communauté avant l'été 2026 si tout se passe bien.

Enfin, il sera finalisé cette année les études pour restructurer en 2026 la route communautaire du Râteau, desservant le parc d'activités du Bois Fleuri, ses industries et les 917 salariés des 21 entreprises.

D'ailleurs, la commune va reverser à Grand Lieu communauté 165.000 € de taxes d'aménagement de l'extension d'Armor pour participer au financement de cette opération.

À ce stade, je souhaiterais évoquer Grand Lieu 2040, le Projet de Territoire initié par nos neuf équipes municipales. Un projet pour imaginer l'avenir de Grand Lieu, un territoire où il sera agréable de vivre et de travailler dans un environnement préservé en 2040.

Nous le savons bien : les décisions d'aujourd'hui impactent la réalité de demain. Le bel arbre que nous admirerons en 2040 sera le résultat de l'arbuste planté aujourd'hui. Cette réalité toute simple doit nous alerter : le futur se construit aujourd'hui.

Les Maires et élus territoriaux de nos neuf communes ont donc travaillé et se sont mis d'accord sur un scénario cible, synthèse de plusieurs hypothèses de travail. Un projet qui valorise le potentiel de notre Territoire, mais qui identifie aussi ses contraintes. Ce scénario a fait émerger cinq orientations prioritaires : le cadre de vie et l'habitat ; la nature et l'environnement ; le dynamisme local ; les déplacements et la qualité de vie.

A l'issue de cette phase de réflexion, les élus ont souhaité partager les orientations du projet dans le cadre d'une démarche consultative. Elle s'est mise en place avec la rencontre des forces vives du territoire et c'est maintenant à chacun de participer.

A partir du 15 janvier, vous pourrez vous connecter sur le site de Grand Lieu Communauté à la rubrique Grand Lieu Consultations et ainsi donner votre avis et proposer vos idées.

A l'issue de cette consultation citoyenne, les élus arrêteront le projet final Grand Lieu 2040 qui sera présenté avant l'été 2025.

Nous comptons sur votre participation.

Pour conclure, je terminerai par la coulée verte et la Chaussée. Des travaux majeurs de restauration du ruisseau ont été menés en 2023 et 2024 par le Syndicat Grand

Lieu – Estuaire pour améliorer la qualité de l'eau. Une parcelle vient d'être acquise par la commune. Celle-ci avait été remblayée sur le lit de la rivière et nous avons demandé au syndicat d'y restaurer le milieu.

Elle se situe à gauche en entrée de ville, avant le pont. Les peupliers et autres saules y seront retirés, de même que les remblais. Cet espace rendu à la nature et à la rivière ouvrira la perspective sur le parc naturel de la Chaussée. Il renforcera l'identité lacustre et terrienne de La Chevrolière, une identité très bien retracée dans le récit patrimonial que vous avez reçu en 2024.

Nous sommes citoyens d'une commune si singulière, « nature » dans sa géographie comme dans sa devise « L'eau et la terre nous sont propices. ». Son environnement et son identité sont un patrimoine auquel nous sommes attachés et qui plait aux nouveaux habitants.

Bien que 96% des Chevrolins ayant répondu aux questionnaires de l'analyse des besoins sociaux jugent la qualité de vie bonne à très bonne à La Chevrolière, vous constatez que nous ne relâchons rien dans notre engagement local.

Fidèle à notre projet « La Chevrolière humaine, naturelle, dynamique », le lien social sera au cœur de tous les différents temps organisés chaque mois de l'année, lors des événements festifs, culturels, et à l'occasion de toutes les activités et manifestations associatives.

En conclusion, l'ensemble des élus(es) municipaux se joignent à moi pour :

- remercier toutes les associations, le Conseil des sages, le Conseil municipal des jeunes, les membres de commissions, du CCAS, tous les bénévoles et nos agents municipaux pour leur contribution indispensable à la qualité de vie de notre commune,
- remercier les enseignants et les agents des écoles publiques et privées pour leur engagement auprès des enfants,
- remercier l'équipe paroissiale et la chorale, nos correspondants de presse, qui couvrent assidûment l'actualité locale de La Chevrolière,
- remercier le groupement de Gendarmerie et les sapeurs-pompiers pour la qualité de notre relation et leur dévouement au service de notre sécurité,
- et remercier tous les acteurs économiques commerçants, artisans, entreprises agriculteurs pour faire vivre notre territoire.

Merci à tous, très belle année à vous toutes et tous et à notre belle Chevrolière.

Johann BOBLIN, Maire

